



# Votre cimetière au naturel



# VOTRE CIMETIÈRE CHANGE



À partir de 2022, la Ville emploiera des méthodes de gestion naturelle dans le cimetière et n'utilisera plus de produits chimiques ou phytosanitaires.

Votre cimetière va progressivement changer d'apparence pour se végétaliser :



La nature va se réinstaller par petites touches, de l'herbe et des fleurs vont pousser.



La Ville va semer afin d'obtenir à terme des allées enherbées.



Le développement de la flore va favoriser la biodiversité.

AVANT

Exemple du cim



# LES BONS GESTES

## L'entretien par la Ville :

- ❁ Plus de désherbage chimique au printemps et à l'automne, seul un désherbage manuel et ciblé afin de laisser certaines plantes ou fleurs se développer.
- ❁ Retrait des graviers aux devants des caveaux et enherbement des allées. Aménagement de quelques zones fleuries.

## L'entretien par les usagers :

- ❁ Pour l'entretien des tombes, vous pouvez utiliser des produits non toxiques comme le savon noir, le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude. Merci d'éviter l'eau de javel.
- ❁ Les espaces inter-tombes sont entretenus par les agents municipaux, vous ne devez pas les désherber.

etière de Talence.

APRÈS



# Protéger la nature et la santé

L'arrêté ministériel du 15 janvier 2021 interdit l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des cimetières au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022. La Ville de Mérignac avait déjà considérablement réduit leur usage en le limitant à deux applications par an. Nocifs pour la santé des usagers et des agents d'entretien comme pour l'environnement, leur suppression va permettre à la Ville de réaménager le cimetière en un espace végétalisé et doté de mobilier de repos propice au recueillement.

*Cimetière de la Chartreuse à Bordeaux*

